



23 juin 2023 : toutes et tous au Conseil régional !

Les cheminot.es et usagers ne doivent pas payer pour la concurrence au TER !

La majorité au Conseil régional des Pays de la Loire aux manettes depuis décembre 2015 ne réfléchit pas aux besoins de transports de la population notamment en matière de ferroviaire, puisque sa seule préoccupation n'a été que l'ouverture à la concurrence. Alors que les enjeux économiques et environnementaux nécessitent un report modal de la route vers le rail, cette majorité n'a lancé aucune étude pour augmenter significativement l'offre de transport ferroviaire actuelle et à venir. Ils sont les alliés du gouvernement pour détruire méthodiquement le groupe public ferroviaire. L'ouverture à la concurrence du TER, la liquidation de FRET SNCF, la création d'un GIE Optim'service, l'ouverture à la concurrence des inter-cités Nantes-Lyon, Nantes-Bordeaux, sont autant d'éléments démontrent le démantèlement méthodique et systémique du Groupe Public ferroviaire SNCF par une coproduction État et Région.

L'exploitation du Tram-train et des relations Sud Loire, premier des 6 lots TER ouverts à la concurrence, sera attribué à l'occasion de la plénière du Conseil Régional des 22 et 23 juin 2023.

L'intersyndicale, CGT, UNSA, SUD Rail, CFDT, appelle les cheminot.es et les usagers à une journée d'action le 23 juin 2023 !

- **10h00 : prise de parole devant la direction TER au 131 bd Dalby à Nantes ;**
- **Manifestation jusqu'au Conseil régional ;**
- **11h30 : prise de parole au Conseil régional + barbecue revendicatif ;**

Pour l'intersyndicale, les cheminot.es et les usagers ne doivent pas payer le prix de la casse du service public ferroviaire.

Pas de transfert de cheminot.es sans garanties :

- **De sécurité de l'emploi ;**
- **De qualification et de filières métiers ;**
- **De protection sociale ;**
- **De conditions de travail ;**
- **D'activités sociales ;**
- **De déroulement de carrière ;**

Les Usagers ne doivent pas payer la privatisation :

- **Par l'augmentation tarifaire ;**
- **Par l'augmentation des verbalisations ;**
- **Par la perte des guichets ;**
- **Par la perte de garantie de correspondances ;**
- **Par la complexification de la gestion des circulations ;**

Quel que soit la décision du Conseil régional sur l'attribution du lot, notre combat devra être le même pour garantir les droits des Cheminot.es et des usagers !